



## Plaintes - Suite d'une convocation au commissariat

-----  
Par JmLao

Bonjour a vous ,

Il y a maintenant deux ans , j'ai eu une altercation (sous effet de l'alcool) avec une personne. Malheureusement cette dernière a eu des jours d'ITT et a porté plainte contre moi.

Je me suis bien rendu au commissariat et en suis sorti sans garde a vue ni rien.

Depuis, plus de nouvelles (2 ans en Août).

Comment puis-je savoir si une plainte est toujours contre moi ?

Merci d'avance

-----  
Par JmLao

Quelqu'un pourrait t-il m'éclaircir ?

Merci infiniment !!